

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 25 septembre 2013

sous la Présidence de Monsieur Pierre ZAPPELLI

Préavis 12-2013 Réseau Wifi public et équipement Wifi des salles de conférences et des bâtiments administratifs
Réponse au postulat « Wifi pour tous » de Monsieur le Conseiller Gérard MIELI
Crédit demandé CHF 193'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 12-2013 du 19 septembre 2013,
vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

- d'approuver la mise en place d'un réseau Wifi public aux abords du Prieuré, de la Maison du Prieuré, de la Maison Pulliérane et de l'Octogone, et d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 23'000.00 TTC destiné à couvrir les coûts relatifs aux travaux et aux frais d'exploitation pour la 1^{ère} année ;
- d'approuver la mise en place d'un réseau Wifi interne à l'Administration dans les bâtiments communaux et d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 170'000.00 TTC destiné à couvrir les coûts relatifs aux travaux et aux achats ainsi qu'à la maintenance pour la 1^{ère} année ;
- de prélever ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
- d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses sur 3 ans au maximum ;

- d'adopter le présent préavis comme réponse au postulat « Wifi pour tous » de Monsieur le Conseiller communal Gérard Mieli.


Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire


Pierre ZAPPELLI




Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 26 septembre 2013